

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Mercredi, 4 décembre 2024, à 19 h 00, au local 4109 du pavillon Marie-Victorin

PRÉSENCE	PRÉSENCE NON MEMBRE
Représentation parentale M. René Boudreau, président Mme Hanen Zayani, trésorière Mme Caroline Dionne Mme Julie Baribeau	M. Jasmin Bélanger, directeur Mme Julie Mallette, secrétaire d'assemblée
Mme Julie Godin Mme Fanja Lucie Raharinoro M. Tommy Pilote	PRÉSENCE À TITRE D'INVITÉ
Représentation enseignante Mme Diane Beaulieu Mme Nancy Bédard Mme Élodie Lizotte Mme Geneviève Proteau M. Guillaume Roy Mme Marie-Hélène Ouellet, en remplacement de Mme Annie Dubois	M. Jean-François Goupil, directeur adjoint 4 ^e et 5 ^e PEI
Représentation du personnel de soutien Mme Valérie Gamache Représentation estudiantine Mlle Éléonore Marcil, représentante des élèves de 4e secondaire M. Simon Roy, représentant des élèves de 5e secondaire	ABSENCE
	Mme Cynthia Marin, représentante du personnel professionnel Mme Annie Dubois, enseignante M. Jacques Leblanc, vice-président
Représentation de la communauté Aucune	



1. OUVERTURE

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 19 h 02.

1.1 Mot d'ouverture

M. René Boudreau, président du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur participation.

Il souligne la présence de M. Jean-François Goupil, directeur adjoint des 4e et 5^e secondaire au programme d'éducation internationale. De plus, il informe les membres de la participation de Mme Marie-Hélène Ouellet en remplacement de Mme Annie Dubois.

1.2 Adoption de l'ordre du jour (p.j.)

ORDRE DU JOUR

1	OUV	TERTURE	DOCUMENT
	1.1	Mot d'ouverture	
	1.2	Adoption de l'ordre du jour	Fichier
	1.3	Intervention du public	
	1.4	Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2024	Fichier
	1.5	Suivi au procès-verbal	
	1.6	Correspondance reçue	
2	DÉC	ISION	
	2.1	Adoption des règles de régie interne	Fichier
	2.2	Approbation de nouvelles sorties et activités éducatives ou de financement	Fichier
	2.3	Approbation de la session d'évaluation - décembre 2024	
3	CON	SULTATION	
	3.1	Priorités au budget d'investissement	
4	DISC	CUSSION	
5	INF	DRMATION	
	5.1	Grille-matières 2025-2026	
	5.2	Chantiers et infrastructures : état de situation	
	5.3	Rapport de la présidence	
	5.4	Rapport de la trésorerie	
	5.5	Rapport de la direction	
	5.6	Rapport du conseil des élèves	
	5.7	Rapport du représentant au comité de parents	
6	AUT	RES SUJETS	
	6.1	Poste de direction adjointe	
7	FER	METURE	
	7.1	Interventions des membres	

Proposé par Mme Nancy Bédard, il est résolu d'adopter à l'unanimité le projet d'ordre du jour, tel que soumis.

1.3 Intervention du public

Aucune intervention.

7.2 Levée de la réunion



1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2024 (p.j.)

Proposé par Mme Nancy Bédard, il est résolu d'adopter à l'unanimité le projet de procès-verbal de l'assemblée du 6 novembre 2024, tel que soumis.

1.5 Suivi au procès-verbal

M. Jasmin Bélanger, directeur, informe les membres de ce qui suit :

- Les objectifs de participation et financiers ont largement été dépassés lors de la course aux fins de prévention contre le suicide qui s'est tenue le dimanche, 30 novembre 2024. Plus de 100 personnes y ont participé et plus de 4 300,00 \$ ont été récoltés. Naomie Dionne et Samuel Michaud, élèves de 5^e secondaire dans le cadre de leur projet personnel, ont d'ailleurs été interviewés sur les ondes de Rythme FM afin d'annoncer l'événement et sensibiliser le public à cet égard. L'événement fut animé par M. Simon Roy, représentant des élèves de 5^e secondaire au CÉ. Le gagnant de la course, M. Guillaume Roy, représentant des enseignants du CÉ, a remis le prix à la seconde place. Les fonds seront transmis directement au Centre de prévention du suicide. Les sentiments d'appartenance et de fierté furent palpables. Mme Diane Beaulieu reçoit des félicitations.
- 30 élèves de 1^{re} et 2^e secondaire des programmes d'éducation internationale et de Monde et passions furent sondés par des membres de la Commission parlementaire des écrans concernant leur nouvelle réalité à l'effet que depuis la rentrée, leurs cellulaires sont interdits. Un suivi de ce sondage sera communiqué lors de la prochaine réunion. Pour les 14 ans et plus, il est également possible de participer au sondage en ligne de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes et ce, d'ici le 25 janvier 2025.

1.6 Correspondance reçue

Aucune correspondance.

2. DÉCISION

2.1 Approbation des règles de régie interne (p.j.)

Le directeur rappelle qu'une révision des règles de régie interne du CÉ s'effectue annuellement dont se pourvoit le CÉ. La durée du mandat de la vice-présidence d'une année est dorénavant précisée au document, en page 3.

Proposé par Mme Geneviève Proteau, il est résolu d'adopter à l'unanimité les règles de régie interne, tel que soumis.

2.2 Approbation de nouvelles sorties et activités éducatives ou de financement (p.j.)

Le directeur présente les nouvelles propositions de 4 sorties éducatives depuis la dernière réunion et en fait lecture.



Par ailleurs, il informe que le Festival d'hiver se tiendra le vendredi, 21 février 2025. Cette activité ferait l'objet d'une adoption lors de la réunion du CÉ le 22 janvier 2025. Toutefois, il souhaite devancer la demande compte tenu de l'organisation exhaustive demandée. Le directeur informera les membres des alternatives si une tempête a lieu lors de cette journée.

Proposé par Mme Nancy Bédard, il est résolu d'adopter à l'unanimité les sorties éducatives incluant le Festival d'hiver.

2.3 Approbation de la session d'évaluation – décembre 2024

Le directeur souligne l'importance de rendre disponible et ce, le plus rapidement possible les informations relatives à la session d'évaluation sur le site Internet de l'école. M. Jean-François Goupil, directeur adjoint et responsable de ce dossier, renchérit sur le fait que plus tôt le calendrier des évaluations est adopté, plus tôt il est possible de combler les demandes de remplacement d'enseignants pour la surveillance des élèves lors des évaluations, le cas échéant.

La production de ce calendrier repose sur un travail complexe dont les facteurs suivants peuvent indûment rendre complexe son organisation. Notons ici la disponibilité des locaux, les besoins particuliers des élèves, de futures rénovations au sein des pavillons; la rotation des évaluations; la journée de reprise en cas de tempête, de maladies des élèves ou autres motifs valables.

L'on rappelle que la diffusion des informations du calendrier ne peut dépendre de l'adoption de ce dernier par les membres du CÉ et ne confirme pas d'éventuels changements compte de la complexité de cette organisation. Mme Valérie Gamache reçoit des félicitations.

Proposé par M. Guillaume Roy, il est résolu d'adopter à l'unanimité le calendrier de la session des évaluations de décembre 2024.

3. CONSULTATION

3.1 Priorités au budget d'investissement

Le directeur rappelle qu'annuellement, le CÉ est consulté par le service des ressources matérielles du CSSDD sur les besoins en biens et services prioritaires de l'école, par conséquent les infrastructures, tels le réaménagement de pavillon, des escaliers, une fuite d'eau à un mur, etc. Cette cueillette d'information permettra de produire un plan quinquennal et de le présenter, par la suite, au ministère. Les personnes concernées à De Rochebelle sont M. Florian Carbonneau et Mme Geneviève Demers, tous deux gestionnaires administratifs. M. Jasmin Bélanger invite les membres à présenter des besoins en la matière et ce, avant la prochaine réunion du CÉ compte tenu des décisions prises par ledit service aux mois de février et mars de chaque année.

Les membres sont satisfaits des réponses obtenues à la suite de leurs interrogations.



4. DISCUSSION

Aucun commentaire.

5. INFORMATION

5.1 Grille-matières 2025-2026

Le directeur rappelle que le CÉ est mandaté à adopter annuellement la grille-matière.

La grille-matière représente un horaire de cours par niveau et construit à partir de recommandations du ministère de l'Éducation adaptées aux réalités locales des écoles.

Son résultat se veut un processus collaboratif de consultation auprès de diverses instances comme par exemple, le comité du cadre organisationnel composé d'un représentant par matière ou le comité de participation des enseignantes et des enseignants (CPEE) composé de membres élus et ce, en amont compte tenu des nombreuses vérifications et validations effectuées. Ainsi, la grillematière présentée fera l'objet d'une adoption lors de la réunion suivante.

Il est à noter que la grille-matière au programme de francisation évolue largement cette année. Il n'est plus question de produire un horaire selon les acquis des élèves. Cette façon de faire permettait bel et bien d'enseigner à des élèves de même niveau, mais ne permettait pas de créer des liens avec ces derniers. Cette année, la grille-matière se formule de façon hybride, sans classe fermée, sans cours en fonction des niveaux, mais davantage un mixte des deux. Malgré cette avancée, la grille-matière de ce programme demeure un défi pour la direction. Le directeur rappelle que la grille-matière ne constitue pas une grille-matière de l'école secondaire De Rochebelle, mais relevant du CSSDD. Ainsi, les conseillers pédagogiques du CSSDD contribuent à son élaboration incluant les enseignants De Rochebelle.

Par conséquent, la direction propose au CÉ le statu quo des grilles-matières des programmes PEI et PMP afin de peaufiner la grille-matière de la francisation. S'en suivra un processus de consultation auprès du comité du cadre organisationnel et du comité de participation des enseignantes et enseignants afin de prévoir des considérants pédagogiques, le cas échéant. Il est à noter que l'augmentation d'une période indique une suppression d'une période. C'est l'une des raisons pour laquelle certaines modifications peuvent être subjectives. La disponibilité des locaux entre en ligne de compte une fois ce processus enclenché.

Les réponses obtenues sont à la satisfaction des membres.

5.2 Chantiers et infrastructures : état de la situation

Le directeur fait mention des points suivants :

le projet de tramway est toujours considéré statu quo. L'on fait mention d'une conférence à ce sujet par Mme Geneviève Guilbault, ministre des Transports du Québec, à la mi-décembre 2024;



- aucun changement quant à la période de contrôle de la qualité de 8 mois suivant la rénovation du PFL. Il s'en suivra assurément quelques bonifications notamment en ce qui concerne la géothermie afin que le tout soit rendu en bonne et due forme;
- le chantier pour les rénovations du PGV est en cours;
- une rencontre est prévue la semaine prochaine pour les travaux de la piscine Sylvie Bernier notamment en ce qui concernant le refroidisseur.

5.3 Rapport de la présidence

Aucune information.

5.4 Rapport de la trésorerie

Aucune information.

5.5 Rapport de la direction

Le directeur fait mention des points suivants :

- le Bal des finissants se tiendra le 25 juin 2025. Le contrat de location d'une salle au Château Frontenac demeure en attente;
- le 13 décembre 2024 aura lieu le Bingo de Noël annuel avec ses habituelles blagues de la direction.

5.6 Rapport du conseil des élèves

M. Simon Roy, représentant des élèves informe des points suivants :

- la préparation des activités du temps des fêtes qui se tiendra le 13 décembre 2024 se déroule bien. Il est question d'activités au PGV et au PFL du 9 au 13 décembre 2024 sur l'heure du midi.
- il est question de trouver un emplacement sur le terrain de l'école pour recevoir un abri-vélo à partir d'un abribus offert gratuitement de la part de la Ville de Québec. D'ailleurs, des parents y travaillant feront partie intégrante de ce projet. Le déneigement est à revoir;
- 2 rangées d'ail ont été plantées près du PMV;
- la récolte de laitue de la nouvelle tour hydroponique située entre le PCB et le PMV sera remise au centre YMCA;
- l'on souhaite des bacs à recycler afin de construire un potager extérieur au printemps prochain.

M. Jasmin Bélanger souligne le travail de supervision de M. Simon Roy pour l'ensemble des projets mentionnés ainsi que le volet éducatif de ces derniers.

5.7 Rapport du représentant du comité de parents

Lors de la réunion de la Fédération des comités de parents du Québec, Mme Fanja Lucie Raharinoro informe qu'il a été mention de civisme, d'inconduites et de dérapages. Par ailleurs, l'on a partagé les



résultats du rapport sur l'état des lieux de la littératie au Québec. Il est question d'un retard en langue et mathématique comparativement à la province de l'Ontario. La prochaine réunion de la FCPQ se tiendra en mars 2025.

6. AUTRES SUJETS

6.1 Poste de direction adjointe

M. Jasmin Bélanger annonce la retraite bien méritée de Mme France Dugal, directrice adjointe des 1^{er}, 2^e et 3^e secondaire au programme d'éducation internationale au pavillon Félix-Leclerc, son mandat se terminant le 20 décembre 2024. Mme Véronique Desgagnés, ayant ses expériences confirmées, occupera cette fonction à compter du 6 janvier 2025.

7. FERMETURE

7.1 Interventions des membres

Le président félicite la qualité des interventions des représentants des élèves au sein du CÉ, M. Simon Roy et MIle Éléonore Marcil, et les assure quant à sa présence en cas de besoin.

7.2 Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour étant passé en revue, l'assemblée du conseil d'établissement de ce mercredi, 4 décembre 2024, se termine à 20 h 47.

La prochaine réunion se tiendra le mercredi, 22 janvier, à 19 h 00, au local 4109 du pavillon Marie-Victorin de l'école secondaire De Rochebelle.

René Boudreau, parent et président		
. Jasmin Bélanger, directeur		
me Julie Mallette, secrétaire d'assemblée		